



Chères Voureysiennes, chers Voureysiens, nous vous présentons avec beaucoup d'enthousiasme notre premier budget et je remercie au nom de toute mon équipe Jean-Paul Décard et Jean-Louis Pinto-Suarez qui ont préparé un dossier complet. Ce dernier nous a permis d'élaborer un budget apte à mettre en œuvre nos premiers projets mais également apte à prendre en compte les diverses problématiques et aléas

conjoncturels rencontrés, telle la réduction des dotations de l'Etat.

Notre premier choix fût de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Au niveau des investissements nous avons opté pour la réalisation de gros chantiers tels que le gymnase, la poursuite de la salle des familles, la réfection du tennis ainsi que des aménagements de sécurité et d'économies d'énergie.

L'année scolaire se termine et je tiens à remercier tous les bénévoles et les associations qui ont soutenu les projets ambitieux de la commission Affaires Scolaires menée par

Alexia Coing-Belley. Sans eux, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), dont c'était la première édition, n'auraient pas eu un aussi grand succès et notre commune n'aurait pu financièrement assumer de telles prestations.

Au chapitre des actualités récentes, nous avons dû gérer en urgence les arbres de la place dont l'un d'eux est tombé sans prévenir, mais heureusement sans dommage. Actualité encore, comme chaque année en cette période, vous avez sans doute vu les services techniques commencer à fleurir le centre village. Vous êtes d'ailleurs tous invités à participer à l'embellissement de notre village en fleurissant jardins et balcons. La commission Environnement et Patrimoine récompensera les plus talentueux d'entre vous.

L'été c'est aussi la vie au grand air, les travaux de saison, les bricolages d'extérieur. Nous vous remercions par avance de votre attention accrue pour minimiser les nuisances sonores mais surtout pour respecter les horaires définis par l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997. Le mieux vivre ensemble passe souvent par des gestes simples, possibles par tous.

Mon équipe et moi-même restons à votre disposition, sur rendez-vous, afin d'échanger et de répondre à vos questions. Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Le maire Fabienne Blachot-Minassian

Louis Landru nous a quitté en tout début d'année

Lors du décès de Monsieur Louis Landru en janvier 2015, notre journal, déjà sous presse, nous avait empêché de rendre hommage à cet homme qui a marqué l'histoire de Vourey.



Nous nous devons de souligner cet homme remarquable qui a vécu paisiblement au cœur de notre village avec sa femme et ses cinq enfants.

Entouré de sa famille, Louis a tout d'abord participé à la création du club local de football en 1942, ce même club où son fils Pierre quarante ans plus tard sera également précurseur en devenant l'entraîneur de la première équipe féminine.

Au sein de l'amicale des sapeurs-pompiers de Vourey aux côtés de son frère Mi-

chel, lieutenant et chef de corps, il sera ensuite un des piliers de ces pompiers bénévoles au grand cœur au service des autres.

Nous nous rappellerons surtout l'implication de cet homme dans la gestion de la commune ; il consacra 34 ans de son temps auprès de la population.

C'est tout d'abord auprès de Clément Blachot en 1947 qu'il devient conseiller dans les commissions des Fêtes, des Fontaines et des Eclairages. Il remplira inlassablement de sa belle écriture les registres de délibérations et sera toujours choisi comme secrétaire de séance.

En 1959, il devient délégué à l'association départementale des plaines et de l'Isère, du Drac et de la Romanche puis devient en 1971, deuxième adjoint puis premier adjoint en mars 1977 avec Jean Roybon, ajoutant à ses compétences l'urbanisme, les voiries, les questions sociales et sanitaires.

On le croisait souvent sur son vélo coiffé de son béret et son sourire légendaire, sa bonne humeur et sa convivialité faisaient que l'on avait plaisir à discuter avec cet homme simple et chaleureux. Notre doyen avait fêté ses 93 ans à la maison de retraite de Val Marie.

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr: site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/: pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- info@commune-vourey.fr: pour contacter le maire et les services communaux
- ccas@commune-vourey.fr: pour toute demande d'ordre social
- urbanisme@commune-vourey.fr: pour toute demande relative à l'urbanisme
- secretariat@commune-vourey.fr: pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- education@commune-vourey.fr: pour tout ce qui est afférent aux écoles
- communication@commune-vourey.fr: pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

Etat-civil

Naissances

- ▶ Lenny BORTOLATO, le 21 décembre 2014 à Voiron
- ▶ Loup, Jules LEFEVRE, le 15 janvier 2015 à Voiron
- ▶ Maélia, Annick, Isabelle GAVAND, le 4 mars 2015 à Voiron
- ▶ Albane, Castille SARAGAGLIA, le 9 mars 2015 à Echirolles
- ▶ Hugo PRIVET, le 13 mars 2015 à Grenoble

Décès

- ▶ M. PEAUT Roger, le 19 janvier 2015 à Saint-Geoire-en-Valdaine
- ▶ M. LANDRU Louis, le 23 janvier 2015 à Vourey
- ▶ Mme IOZZOLINO Bambina, le 25 janvier 2015 à Vourey
- ▶ M. SASSO Humbert, le 4 mars 2015 à Vourey
- ▶ Mme ALLEMAND Andrée, le 9 mars 2015 à Vourey
- ▶ M. DOS SANTOS MEDEIROS Luis, le 14 mars 2015 à Vourey
- ▶ M. BONNET Philippe, le 15 mars 2015 à Vourey
- ▶ M. BOS Henri, le 20 mars 2015 à Vourey

Mariages

- ▶ Mlle KRIBECHE Soraya et M. GUELY Bernard, le 28 mars 2015
- ▶ Mlle ROCHE Audrey et M. Michel TORNABENE, le 18 avril 2015
- ▶ Mlle SILVESTRI Patricia et M. BOURSON Stéphane, le 25 avril 2015

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- ▶ JULLIEN Bruno, 310, chemin du Coteau, extension
- ▶ IMBERT Daniel, 310, chemin du Coteau, piscine
- ▶ KAIRE Jean Claude, 230, route des Pierres Blanches, véranda
- ▶ BONNETON Patrick, 35, route des Rivoires, abri de jardin
- ▶ LANDRU Pierre, 425, champ de la Dame, panneaux photovoltaïques
- ▶ SCI DU GRAND MANOIR, ZA de Chantarot, extension entrepôt
- ▶ LE THERIZIEN Virginie, 50, rue de Chantarot, piscine

Un nouveau service réservé aux habitants de Vourey

Un anniversaire à fêter, une réunion de famille, les noces d'or de vos aînés ou juste le plaisir de se retrouver et soudain ce constat alarmant: "il va falloir pousser les murs du séjour ou se débarrasser du canapé pour arriver à asseoir tout le monde!"

C'est pourquoi, en attendant que la salle des familles soit enfin opérationnelle, nous vous proposons la location de la salle communale du Foyer logement pour personnes âgées en journée de 10h00 à 20h00.

Pour cela, comment faire ?

Tout d'abord, s'assurer en mairie, à l'accueil, de la disponibilité de la

salle, aux horaires d'ouverture au public.

Ensuite, prévoir de remettre

- ▶ Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'habitant loueur.
- ▶ Un chèque couvrant la caution de 500 €, restitué à la fin de la location si l'inventaire de sortie le permet.
- ▶ Un chèque d'un montant de 60 €, correspondant à la location d'un jour, uniquement pour la tranche horaire de 10 h 00 à 20 h 00. Enfin, s'entourer de personnes de bonne compagnie appréciant la bonne chair et savourer l'instant dans la joie et la bonne humeur !

Plus d'informations, en mairie.

**"Une demi-heure de méditation est essentielle
sauf quand tu es très occupé.
Alors une heure est nécessaire"**

Saint-François-de-Sales

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie: 04 76 07 05 19

Fax: 04 76 07 79 61

Pompiers: 18- 112 depuis un portable

SAMU: 15 - Gendarmerie: 17

Médecin de garde/ nuits / WE:

0810 153 333 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais:

04 76 67 60 10

Pour les urgences: 04 76 67 60 20

Rencontre avec le maire et les adjoints

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu le premier jeudi

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer

sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 86 - Juin 2015

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsables de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission communication

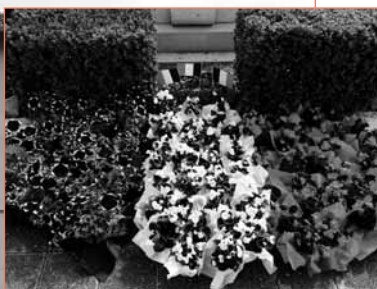
Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2015

70^e anniversaire du 8 Mai 1945, une commémoration en toute simplicité



C'est sur une place du village aérée, sans l'ombre des anciens arbres récemment abattus, que s'est déroulée la commémoration du 8 Mai 1945, marquant cette année le 70^e anniversaire de la capitulation allemande. Sapeurs-pompiers, élus municipaux, Voureysiennes et Voureysiens, jeunes et moins jeunes étaient nombreux pour ce temps de mémoire.

Dans son discours, Fabienne Blachot-Minassian a rappelé son souhait d'associer à cette journée tous les jeunes de 16 ans qui viennent de se faire recenser et qui feront bientôt leur journée d'appel. Une majorité a répondu présent pour une rencontre avec monsieur Charles Repellin qui leur a narré son engagement et leur a expliqué que le combat mené était pour la liberté de tous.

Fabienne a également rappelé que nous venons, quelques jours plus tôt, de fêter les 70 ans du premier vote des femmes, profitant de cet autre anniversaire pour saluer Michelle Pavan, première conseillère municipale femme en 1977, puis première adjoint, ainsi que Linda Dautriche première sapeurs-pompier en 1995.

La traditionnelle gerbe à cette année été remplacée par de nombreux petits pots de fleurs aux couleurs de notre drapeau, déposés par les personnes présentes. La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié sur le parvis de la mairie, heureusement épargné par la pluie.

LES PETITES MATINÉES

L'équipe des Petites Matinées
vous donne rendez-vous
samedi 27 juin à 9 h 30
salle de la Galise, Espace Jean-Roybon

Le livre coup de cœur



Si vous aimez lire "un peu, beaucoup, passionnément", ou si vous ne lisez pas mais aimeriez connaître des livres, la prochaine petite matinée est faite pour vous ! En 2011 déjà, nous étions nombreux à nous être réunis pour parler de nos livres "coup de cœur". Nous proposons de constituer une nouvelle liste de livres pour les grandes vacances.

Principe

Apportez votre livre "coup de cœur" : un livre qui vous a passionné, qui vous a fait

cheminer, qui a provoqué un déclic ou tout simplement qui vous a fait passer un très bon moment.

Ce temps se veut être un temps de partage (en toute simplicité autour d'un café), de rencontres (tout âge confondu) et de respect (de la parole de chacun et on n'est pas obligé de parler).

Matinées à thèmes organisées par la mairie de Vourey avec l'aide de Catherine Blanc, formatrice et accompagnatrice.

L'équipe organisatrice



Des élus au foyer logement pour personnes âgées (FLPA)

Pendant la semaine de congés bien méritée, de Claire Veyron, nos aînés du FLPA ont demandé à la mairie que soit exceptionnellement assuré, pendant cette période, le service de leur traditionnel goûter.

En effet, ce service qui se déroule de 15 h 30 à 17 h 30 est un moment de convivialité qui leur permet de se rassembler et d'échanger.

Antoine, qui les côtoie régulièrement, s'est aussitôt engagé bientôt rejoint par de nouvelles élues : Brigitte, Dominique et Véronique.

Ces derniers, autour d'un thé, d'un café, d'un jus de fruit et de quelques biscuits ont pu profiter de quelques anecdotes et souvenirs que le temps a certes peut-être enjolivés mais pas abîmés. Quel bonheur d'entendre ces personnes âgées parler de leur passé avec beaucoup d'humour, de leur jeunesse envolée avec un peu de nostalgie et de choses plus personnelles très émouvantes aussi.

De leur côté, les résidents ont apprécié que des élus prennent de leur temps pour venir les rencontrer et apprendre à les connaître.

En résumé un remplacement qui a apporté beaucoup de chaleur sur le plan humain, relationnel et intergénérationnel.

Nouveaux horaires des déchèteries à partir du 1^{er} juin 2015

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, les jours et horaires d'ouverture s'adaptent aux saisons et aux pratiques des habitants qui fréquentent les déchèteries.

Horaires d'été du 1^{er} mai au 31 octobre. Fermeture les jours fériés.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
La Buisse	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30					8 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h
Coublevie	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas-de-Macherin	13 h 30 à 18 h 30	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	
Rives* Montferrat	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	13 h 30 à 18 h 30	

* La déchèterie de Rives a changé ses jours d'ouverture : elle ouvre le mardi et jeudi au lieu de lundi et mercredi.

Fleurissement de notre village

La commission Patrimoine et Environnement souhaite récompenser et encourager les habitants qui contribuent à embellir notre village. C'est avec grand plaisir et un ravissement que nous arpenterons les rues de Vourey la première quinzaine de juillet. Armés de nos appareils photos,

nous immortaliserons vos réalisations florales et plantations. Les prix seront décernés par un jury local et cinq récompenses seront remises lors d'un pot de l'amitié cet automne. Alors plus une minute à perdre, tous à vos graines, terreaux et jardinières. Merci de votre participation.



• Une nouvelle entreprise à Vourey

- Depuis mars 2015, Vourey compte une nouvelle entreprise dans sa zone industrielle. Située au 70, route de Chantarat, cette société appelée ACT FERMETURES du réseau TERRES DE FENETRES est dirigée par Monsieur DIDIOT Eric.
- Tout le monde aura compris ce que vend cette entreprise (artisans menuisiers, poseurs de fenêtres, ...) dont l'agence principale est domiciliée à Voiron au 24, portes de La Buisse depuis près de vingt ans. L'entreprise est certifiée RGE et Qualibat. Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter leur site internet : www.act-fermetures.com ou les contactez au 04 76 05 33 70, Nicole se fera un plaisir de vous répondre.
- Pour l'instant, les locaux de Vourey servent uniquement de dépôt, mais pourquoi pas une autre succursale Vourey-sienne dans quelques années ?

Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples : tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Nettoyage de printemps

Dimanche matin 15 mars, une fois n'est pas coutume, se sont rassemblés à l'Espace Jean-Roybon une trentaine de Vourey-siennes et Voureysiens pour le traditionnel nettoyage de printemps.

Après les premières discussions matinales, la tasse de café, les jus de fruit, pain, fromage et saucisson, les volontaires se sont

répartis les différentes routes et zones du village. Les uns dans la plaine, les autres le long de la route nationale ou sur les coteaux. Armés de gants, bottes, gilets jaunes, c'est dans la bonne humeur que les équipes se séparaient aux alentours de 9 h emmenés par le camion municipal ou le tracteur de Jean-Luc.

Comme les années précédentes, la collecte a été fructueuse : canettes, bouteilles, mégots, ...

Un grand merci à tous et à l'année prochaine pour un nouveau temps de convivialité.



Photo P. BLUNAT

Contrôle d'accès déchèterie

Extension du contrôle d'accès à la déchèterie de Tullins

Après un an de fonctionnement, 6 082 usagers dont 5 749 particuliers, ont pu tester le nouveau dispositif de contrôle d'accès à la déchèterie de La Buisse dont le bilan s'avère positif ...

Une circulation plus fluide sur les quais, un temps d'attente réduit avant d'accéder aux bennes, une amélioration de la sécurité des usagers et du personnel, une meilleure identification des profes-

sionnels venant déposer leurs déchets et donc des recettes supplémentaires.

Ce système de contrôle par lecture de plaques minéralogiques a tout bon ! Les élus ont donc souhaité étendre progressivement ce dispositif à l'ensemble des déchèteries du territoire.

Trois sites seront donc équipés en 2015 : le 1^{er} juin à Tullins, le 1^{er} octobre à Rives, et le 1^{er} décembre à Coublevie.



Le contrôle d'accès, c'est quoi ?

L'accès à la déchèterie est fermé par une double barrière. Leur ouverture sera permise grâce à un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques. Pour entrer, le véhicule devra donc au préalable être inscrit pour être reconnu et permettre l'ouverture des barrières. Les particuliers entreront alors directement. Les professionnels devront renseigner sur une borne tactile le type de déchets majoritaire qu'ils vont déposer ; une fois les renseignements validés, la deuxième barrière s'ouvrira.

Combien ça coûte ?

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire. L'accès est payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.paysvoironnais.com ou passer en mairie pour récupérer le formulaire d'inscription

Aides à domicile, au service de votre quotidien

Entre le travail, le ménage, les courses et les enfants, les semaines de certaines familles ont parfois tout d'un marathon. Pour donner un peu de légèreté au quotidien, l'association AIDES A DOMICILE est là pour répondre à vos besoins réguliers ou occasionnels.

Créée par le Pays Voironnais pour répondre aux besoins des habitants, AIDES A DOMICILE soulage votre quotidien : ménage, repassage, courses, préparation de repas, gardes de nuit, aide à la personne, garde d'enfants et soutien scolaire. L'association facilite le quotidien de tous, de l'actif débordé, aux retraités ayant besoin d'un coup de pouce et à la personne âgée pour rester à domicile.

Selon les prestations, AIDES A DOMICILE propose un service 7j/7 et 24h/24.

Des déductions d'impôts sont possibles à hauteur de 50% des sommes engagées et la

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) peut financer une partie des interventions dans le cadre de la Prestation d'Accueil Jeunes Enfants.

Avec AIDES A DOMICILE vous ne vous occupez de rien. Pour vous simplifier la vie, c'est l'équipe de l'association qui sélectionne la personne qualifiée, s'occupe de toutes les démarches administratives et assure le suivi des interventions. En cas d'absence de votre salarié, AIDES A DOMICILE s'engage à le remplacer pour un service garanti.

Pour joindre AIDES A DOMICILE

Téléphone : 04 76 32 74 70
Adresse : 740, boulevard du Guillon
38500 Coublevie du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

La présidente, Bernadette Bourgeat

Vous êtes retraité(e)

Vous vous sentez isolé(e)

Vous avez besoin de présence, d'échanges ...



Dans un logement devenu trop grand et trop silencieux, la solitude est parfois difficile à supporter ...

L'association DiGi (Domicile inter-Génération isérois) en partenariat avec les communes du Pays Voironnais, répond à ces besoins de partages :

Une personne âgée peut poursuivre sa vie à domicile en offrant une chambre meublée à un jeune qui, lui, s'engage à une présence bienveillante, rassurante et à de menus services au quotidien.

Les professionnels de l'Association :
- vous rencontrent à domicile afin de vous présenter leur action et de cerner vos at-

tentes
- accompagnent et sécurisent la mise en place humaine et contractuelle de la cohabitation
- assurent le suivi régulier durant toute la cohabitation.

L'association DiGi par son action et son suivi personnalisé permet de :
- lutter contre l'isolement des personnes et le sentiment de solitude
- favoriser la quiétude et la sécurité des personnes à leurs domiciles (sans se substituer aux professionnels des services à domicile)
- rendre service à des personnes plus jeunes en les aidant à se loger plus facilement.

"Le bruit d'une clé qui tourne dans la serrure, la lumière qui s'allume le matin, les bruits du quotidien, une présence attentive mais discrète : autant de sensations, de moments qu'on aime partager et qui font la vie plus sereine."

Pour tous renseignements

1, place de Metz - 38000 Grenoble
Tel : 04 76 03 24 18
Site internet : www.digi38.or

Des pigeons et des ailes

Après Monsieur Lions père qui se distingue dans Vourey pour son implication pendant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), passionnant nos jeunes écoliers en dévoilant tous les secrets des jardins et des plantations (ce qui ne manquera pas de créer des vocations), voici que son fils Hugo brille à son tour dans un tout autre domaine. Toujours proche de la nature, c'est avec un de ses pigeons voyageurs que Hugo remporte le prix très convoité de "Champion de France 2015 tous coloris confondus".

Nous pouvons en effet lire dans le Dauphiné Libéré du 25 février dernier : "Outre l'exposition nationale d'animaux de basse-cours, le week-end des 21 et 22 février à Beaucroissant, à laquelle il participait, Hugo Lions de Vourey concourait en parallèle au championnat de France des pigeons race "Queue de paon indien" à Cosne d'Allier. Parmi les 210 espèces présentées, en déclinaison de 35 coloris différents, par 25 éleveurs venus de toute la France, Hugo alignait l'un de ses meilleurs spécimens, un jeune pigeon parfaitement racé, au plumage superbement blanc. Au final, le jeune complice d'Hugo était sacré, champion de France, tous coloris confondus. Fierté légitime de l'éleveur, que partage sa famille dont le père Robert Lions, président de l'association Jardins Naturels Astuces et Conseils (JNAC)".
Bravo Hugo !



Photo P. BLUNAT



Fête annuelle à la maison de retraite de Val-Marie le week-end du 13 et 14 juin 2015

Vente d'objets confectionnés par les résidents durant l'année, enveloppes surprises et tombola.
Point buvette et vente de gâteaux.
Les bénéfices de cette fête permettent de financer toutes les animations proposées aux résidents durant l'année.
Alors venez nombreux samedi 13 de 10 h à 18 h et dimanche 14 à partir de 10 h avec le tirage de la tombola à 16 h 30.

Fermeture de la boulangerie

Comme vous avez pu le constater, la boulangerie a définitivement fermé ses portes. Nous vous rappelons que concernant les entreprises privées la mairie n'a aucun impact, aucun droit de regard et ne peut faire aucune ingérence. Tout comme vous nous regrettons cet état de fait.

Approbation de la modification du plan local d'urbanisme (PLU) selon une procédure simplifiée n° 1

Objet de la modification

La modification avait pour objet de préciser les conditions spéciales à respecter dans les secteurs affectés d'un risque faible de glissement de terrain, secteurs nommés "fg1 et fg2" sur le PLU, en fonction des remarques et requêtes de la DDT et de la préfecture. La procédure PLU est maintenant close après plus de quatre ans de travail, souvent difficile et complexe pour des non spécialistes.

La commune distingue deux secteurs de glissement faible de terrain

Des secteurs d'aléas fg1 (D2) :

Il n'y a aucune possibilité d'infiltrer les eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) sur ces terrains. Le raccordement de tout nouveau projet doit donc se faire au réseau communal (EP et EU), à défaut les rejets doivent se faire en dehors des zones d'aléas dans lesquels l'infiltration est interdite (fg1)

Des secteurs d'aléas fg2 :

En cas d'absence de réseaux apte à recevoir les eaux usées ou les eaux pluviales, les possibilités de rejet des EP et de drainage doivent être étudiées avant tout nouveau projet (article 2 et 4 du règlement du PLU) :

Soit par un exutoire superficiel capable de recevoir un débit supplémentaire sans aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux

Soit par infiltration dans le sol après épuration des eaux, si le sol le permet (aptitude à l'infiltration, espace disponible) sans aggravation du risque d'instabilité à terme.

L'ensemble de ces secteurs

Est identifiés sur la carte des aléas par un zonage A,B,C,D

A : zone d'aléas G1 en zone d'assainissement collectif et disposant d'un réseau EP à proximité

B : zone d'aléas G1 en zone d'assainissement collectif et ne disposant pas d'un réseau EP à proximité

C : zone d'aléas G1 en zone d'assainissement non collectif et disposant d'un réseau EP à proximité

D1 : zone d'aléas G1 en zone d'assainissement non collectif et sans réseau EP à proximité

D2 : zone d'aléas G1, G2 et G3 avec infiltration EU et EP interdite

La carte des aléas est consultable en mairie. Sa parution dans le Vivre à Vourey est impossible en raison des problématiques : échelle, niveau des détails, couleur.

Détecteurs de fumée Il est déjà presque trop tard !



A partir du 8 mars 2015, vous devez être en possession d'un "détecteur avertisseur autonome de fumée" (DAAF), appelé plus couramment détecteur de fumée.

L'état a repoussé la date limite d'installation au 1^{er} janvier 2016. Mais vous devez être en possession d'un DAAF depuis le 9 mars dernier.

À savoir !

En cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État. Vous devez rejeter toute proposition téléphonique !

Quel modèle choisir ?

Un modèle marqué CE et conforme avec la norme NF EN 14604 - À

noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Qui doit l'acheter ?

Le propriétaire du logement, qu'il l'occupe ou non (il peut aussi le rembourser à son locataire le cas échéant).

Qui doit l'installer ?

Le locataire ou l'occupant du bien.

Où l'installer ?

De préférence dans le dégagement desservant les chambres. Plutôt en hauteur (plafond). A distance des endroits dégagant de la fumée (cuisine, salle de bains, poêle/cheminée). Dans les habitations à étages, il est préférable d'en installer à chaque étage.

Qui entretient le détecteur ?

L'occupant des lieux doit vérifier le bon fonctionnement de l'installation et notamment des piles.

Dois-je prévenir mon assureur habitation ?

Tout dépend de votre assurance. Merci de prendre contact avec elle.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/f19950.xhtml>

La gare de Moirans devient un pôle d'échanges

Le 11 mars dernier, a eu lieu une réunion publique d'information sur le futur pôle d'échanges de Moirans.

La politique de réaménagement des gares, débutée en 2000, a pour objectif de soutenir le développement de l'offre ferroviaire en lien avec les principales gares du territoire pour renforcer l'inter-modalité et offrir une solution alternative à la voiture. Les travaux ont démarré au cours du mois d'avril 2015, leur achève-

ment complet est prévu pour mi 2017. Utilisateurs et contribuables du Pays Voironnais informons-nous en premier lieu de ce projet à plus de 8 M€ HT financés par le Pays Voironnais pour profiter ensuite au mieux de cet investissement majeur qui devrait nous inciter à limiter nos déplacements en voiture.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site www.commune-vourey.fr



La commission Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie : une idée novatrice pour Vourey

Dès son arrivée en mai 2014, l'équipe municipale a annoncé la création d'une nouvelle commission : la commission Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie. Présidée de droit par Madame le Maire, elle a pour mission de réfléchir aux évolutions nécessaires dans le temps afin que le village de Vourey, choisi par ses habitants pour son calme, son cadre de vie, sa beauté, sa verdure, ... reste un village où il fait bon vivre.

Une idée simple mais novatrice, surtout pour des villages de la taille de celui de Vourey, née de la volonté farouche de l'équipe municipale de respecter et de préserver les valeurs du village, fruits du travail de plusieurs générations.

Il a été décidé que cette commission soit ouverte à des non élus, habitants et amoureux de Vourey. C'est ainsi qu'elle est constituée de : Nicole BONNETON, Dominique DENYS, Brigitte CHIAFFI et Hugues VIDELIER (pour les élus municipaux) et de Paul BLACHOT, Jean-Luc FORNONI, Daniel SCHIAVO, Stéphane JUDITH et Pascal FRENE pour les personnalités extérieures.

Vous l'avez compris, le champ de travail de la commission est immense, voire sans limite. Il va de la réflexion sur l'entretien et l'avenir des bâtiments publics comme les écoles, l'église, la fontaine ronde, la cure, ... à l'aménagement des espaces verts comme le parc municipal, la place centrale, les chemins de randonnée, les zones protégées, ... en passant par l'organisation du nettoyage de printemps ou du concours de maisons fleuries sur Vourey, du soutien de l'organisation des expositions artistiques dans les locaux de la mairie sans oublier la protection et la sauvegarde des archives municipales.

L'actualité (chute d'un arbre devant les écoles) a voulu que le pre-

mier chantier réalisé par la commission soit l'aménagement de la place du village. En coupant les arbres dangereux, en disposant différemment les autres et en choisissant de ne planter que deux nouveaux arbres (des tilleuls de belle taille), cela a permis de libérer de l'espace au centre de la place, d'apporter de la clarté et de remettre en valeur notre monument aux morts.

L'arbre au centre de la cour des écoles a lui aussi été enlevé et un nouveau tilleul (de belle taille lui aussi) a été planté.

D'autre part, quinze nouveaux arbustes (dix charmes, un prunier d'ornement, un tilleul, trois robiniers faux acacias) ont été plantés dans le parc municipal.

Pour 2015, un budget spécifique à la commission Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie a été voté par le conseil municipal. Des projets sont aujourd'hui à l'étude et verront certainement le jour très prochainement. L'équipe travaille actuellement sur la mise en place de la devise citoyenne (liberté-égalité-fraternité) sur les murs de la mairie (des devis restent à valider), sur la nécessité de faire vérifier la solidité des arbres anciens dans le parc municipal et sur la mise en place du concours de maisons fleuries. De même, des devis de réfection et de réhabilitation de la cure ont été reçus.

Gageons que, forte de la diversité et du dynamisme de ses membres, des idées nouvelles ne manqueront pas d'apparaître dans les semaines et les mois futurs. N'hésitez pas à nous contacter si des projets vous semblent importants.

**Hugues Videlier, pour la commission
Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie**



336. VOUREY (Isère) — Place de la Mairie

Un budget qui préserve l'avenir

Le budget primitif 2015 a été présenté en conseil municipal le 30 mars dernier. Ce budget, rigoureux du fait des réductions importantes des dotations de l'État, dégage, malgré tout, un autofinancement sensiblement identique à celui dégagé lors des exercices précédents.

Il permet de financer des équipements nouveaux à hauteur de 783 867 € tout en maintenant des services de qualité pour les Voureysiens (entretien des espaces et biens publics, écoles, CCAS, accompagnement de la vie associative...).

Pour la 7^e année consécutive, les taux d'impôts sur les ménages n'augmenteront pas.

Etat des lieux

Notre équipe municipale a la chance de reprendre une situation financière saine, bien maîtrisée par nos prédécesseurs et agrémentée par l'opération du lotissement des Brosses.

Cependant, la poursuite de la politique de désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités territoriales, conduite dans le cadre de l'effort d'assainissement des finances publiques, s'accompagne d'une baisse globale des dotations.

Ainsi, la dotation globale de fonctionnement qui finance les activités que les communes exercent pour le compte de l'Etat, est minoré cette année d'environ 20 000 €, reconductible sur trois ans, soit au final une baisse de plus 70 000 € fin 2017.

Nous nous sommes donc fixés les objectifs suivants :

- ▶ Maintenir l'équilibre financier de la commune sans augmentation des impôts locaux
- ▶ Rationnaliser l'ensemble des dépenses
- ▶ Mettre en œuvre un programme d'investissement sans recours à de nouveaux emprunts, reposant sur l'autofinancement et la sollicitation des partenaires institutionnels pour l'obtention de subventions.

Ces principes ont été la base de travail de la commission Finances qui s'est efforcée de satisfaire les besoins et volontés de chaque président de commission.

Ne nous leurrions pas, il a fallu faire des choix et reporter certaines demandes afin de pouvoir planifier au plus tôt les projets prioritaires, dont certains sont déjà engagés.

Retour sur les impôts locaux

Vourey poursuit sa politique de maintien des taux des impôts locaux.

Cependant, cette année, un ajustement fiscal imposé par la prise de compétence du Syndicat Intercommunal Scolaire du Voironnais (SISV) par le Pays Voironnais a pour conséquence une hausse des taux d'imposition de l'intercommunalité (CAPV). Cette hausse dont le produit est reversé aux communes non utilisatrices du SISV par le biais de la Dotation de Solidarité Communautaire pouvait être compensée par une baisse des taux communaux. C'est le choix que nous avons fait :

- ▶ La taxe d'habitation passe à 13,58% au lieu de 14,02%,
- ▶ La taxe foncière sur les propriétés bâties passe à 19,85% au lieu de 20,50%,
- ▶ La taxe foncière sur les propriétés non bâties passe à 55,05% au lieu de 56,84%.

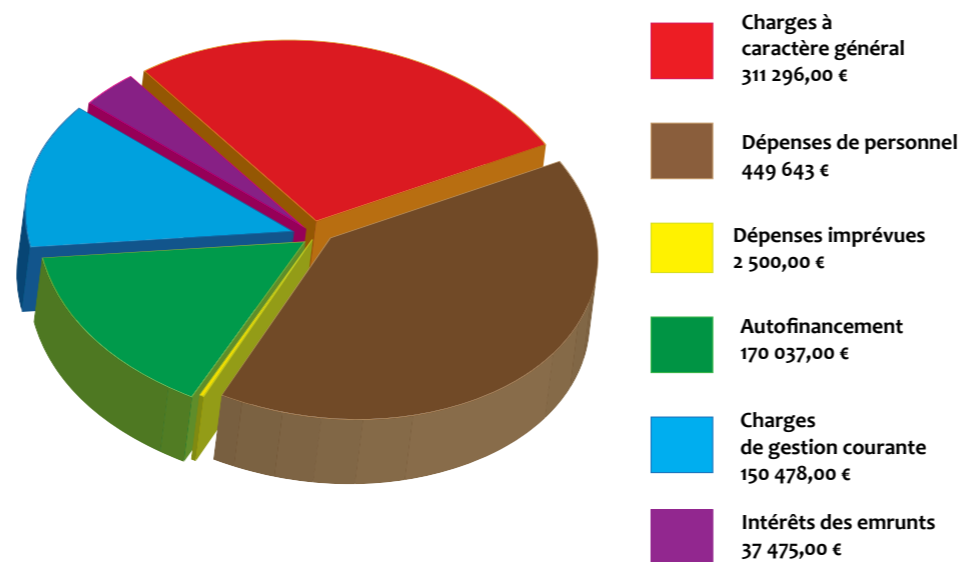
La baisse des taux communaux vient ainsi annuler la hausse des taux intercommunaux.

En parallèle, les tarifs des services municipaux ont été faiblement augmentés et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été l'occasion de se pencher de nouveau sur les tarifs du périscolaire.

La décision du tarif unique pour les TAP (nouvelle dépense pour la commune), permet à chacun d'avoir accès à ce service dans les mêmes conditions. Une dégressivité est appliquée pour les foyers à partir du troisième enfant.

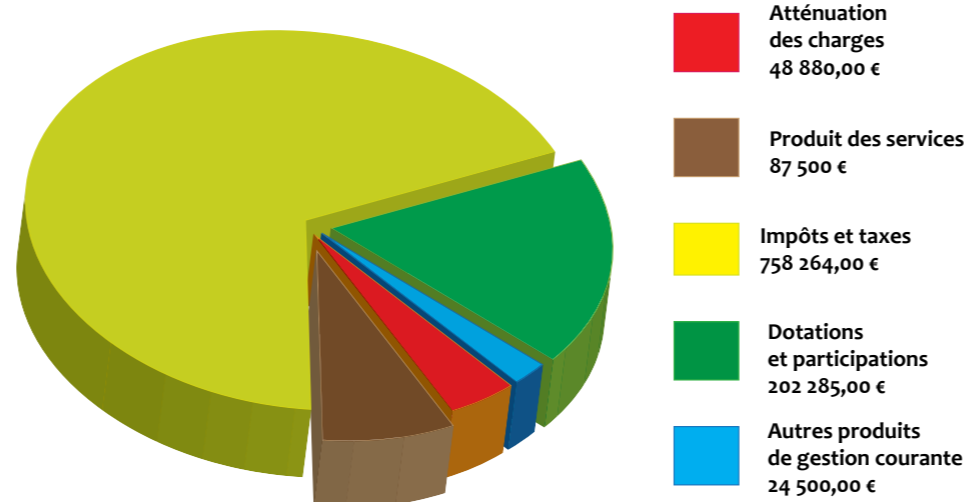
Le budget de fonctionnement s'équilibre pour un montant de 1 121 429 €, il se décompose selon les postes suivants :

Dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général : électricité 60 000 €, achat de repas 60 000 €, entretien voies et réseau 60 000 €, contrats de maintenance 27 000 €, fournitures 17 900 €, honoraires-contentieux 12 200 €. **Dépenses de personnel :** titulaires 275 605 €, cotisations retraites 63 800 €, URSSAF 51 150 €. **Charges de gestion courante :** subventions aux associations 10 020 €, indemnités élus, régisseurs, comptabilité 57 300 €, participation SIHO-SIEP-SDISS 62 880 €

Recettes de fonctionnement



Atténuation des charges : assurance maladie du personnel 48 800 €. **Produits des services :** portage repas et cantine scolaire 65 000 €, TAP-garderie 22 500 €. **Impôts et taxes :** impôts locaux 542 000 €, taxes sur les pylones 64 000 €, dotation solidarité communautaire 54 244 €. **Dotations et participations :** DGF 121 643 €, attribution FNDTP 38 200 €. **Autres produits de gestion courante :** revenu des immeubles : 23 000 €

Maintien du soutien à la vie associative

Alors que bon nombre de collectivités territoriales revoient leur participation à la baisse, les subventions versées par la commune aux associations, qui cette année en ont fait la demande motivée, sont maintenues et s'élèvent à 10 200 €.

Malgré un budget contraint, la commune consacre 349 163 € à ses projets structurants en poursuivant son programme d'équipement et d'infrastructures qui redessinent notre village.

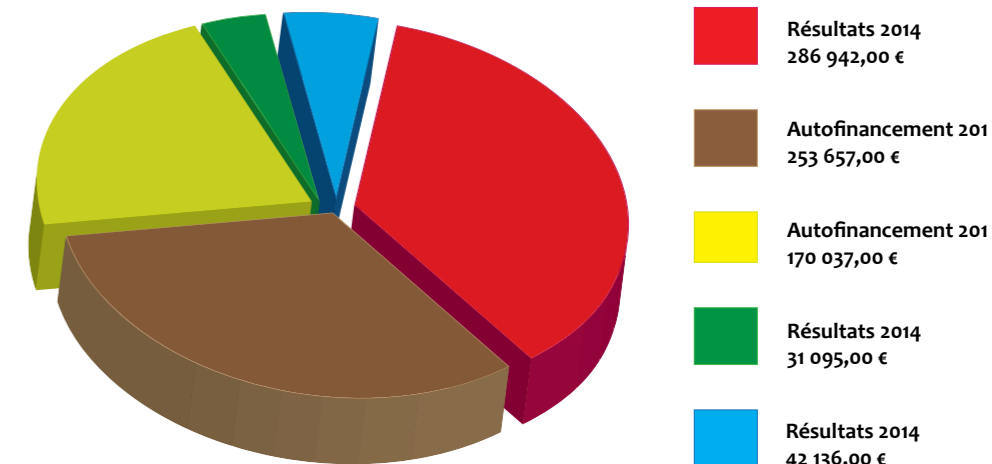
À cette somme, se rajoutent les 434 704 € de crédits reportés.

Le budget d'investissement s'équilibre à 783 867 €.

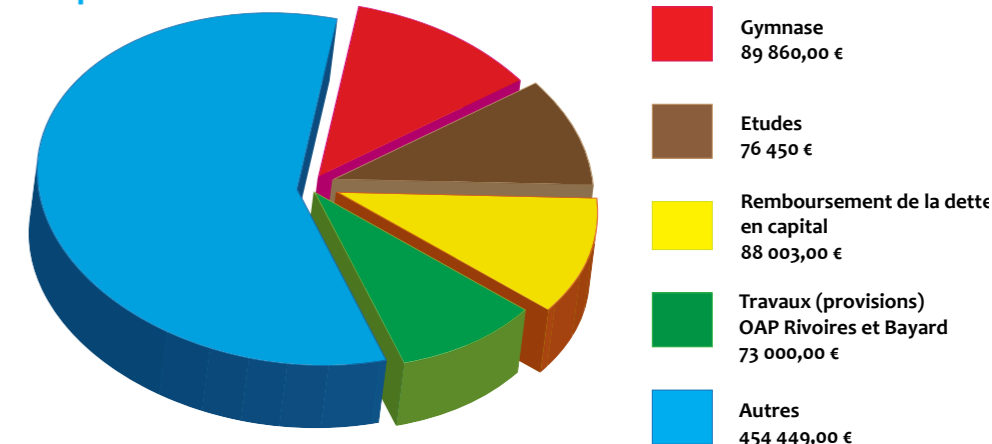
Cette année la commission Finances a souhaité travailler par poste, espérant ainsi boucler certains projets. **Principales réalisations :**

- ▶ Le gymnase : remplacement des menuiseries, refonte et mise en sécurité des armoires électriques (gymnase + ancienne mairie), local poubelle, gestion des eaux pluviales pour un montant total de 89 860 €
- ▶ Le budget études, pour 76 450 € : doit nous permettre d'envisager la restructuration de la route des Rivoires, les études des 2 OAP du Rivoires et du Bayard (opérations d'aménagements programmées), les études d'aménagements localitatifs relatifs à la maison ex-Cardoletti, ainsi que les études sur les économies d'énergie sur les bâtiments communaux et éclairages extérieurs.
- ▶ La création de la salle des familles, montant 196 808 €

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Gymnase : menuiseries 41 000 €, armoire électrique 27 930 €, local poubelles 1 200 €, eaux pluviales (goudron-puits perdu) 21 835 €. **Etudes :** route des Rivoires 23 650 €, OAP du Bayard 23 650 €, OAP des Rivoires 23 650 €, maison Cardotti 4 000 €, énergie bâtiments-éclairage public 1 500 €. **Autres :** patrimoine, voiries, acquisitions diverses.

Les TAP vus par...

Dominique Denys, élue, intervenante TAP Citoyen et Jardin, accompagnatrice TAP Carnaval APEV



"Pour moi les TAP ont été l'occasion de redécouvrir les enfants de cet âge (que je n'avais plus l'opportunité de fréquenter). Cela a été une chance de voir que malgré tout ce qui les entoure ils sont encore capables de s'intéresser à la vie citoyenne !! Ils sont plein de vie et à l'écoute de ce qu'on peut encore leur apporter. En résumé une bonne expérience avec vous tous".

Les maîtresses de l'école

En élémentaire

► Sur l'année de plus en plus d'inscrits à chaque période
► Les enfants sont toujours aussi motivés pour aller à leur activité, et sont contents de nous raconter ce qu'ils font.

En maternelle

► Les enfants font toujours pleins d'ateliers divers mais les familles ne se rendent pas compte du travail effectué et pensent qu'ils ne font que dormir ou jouer. Peut-être faudrait-il préciser les thèmes d'activités par période et faire un rendu plus visible aux familles.

Adjudant Franck Terrier Gendarme, intervenant TAP Citoyens

"Ce fut un plaisir de partager notre métier, une vocation, auprès des jeunes.

La gendarmerie est une force humaine et possède de multiples facettes dont celle de prévention, formation, secours, et répression. Dans ce cadre, nous nous approchons des jeunes élèves pour présenter ce métier.

Ce fût le cas, auprès de votre commune et cet échange lors des TAP a été pour nous un réel plaisir.

Surtout face aux nombre de questions, montrant l'engouement vis à vis de notre profession.

Nous arrivons encore à faire un peu rêver, aidé bien sûr de l'actualité, des émissions et des séries télé.

Nous avons pu constater que certains élèves possédaient déjà des connaissances.

Néanmoins, certaines informations ont besoin d'être replacées dans la réalité des événements ou de la légalité de la loi française.

Ce moment a pu désacraliser "le gendarme" et préciser aux élèves que nous sommes là pour eux et leurs proches. Juste qu'il ne faut pas hésiter à nous dire bonjour, à nous parler, à nous contacter pour témoigner

La problématique du civisme est intéressante dans le contexte des TAP avec la collaboration de plusieurs administrations.

Civisme qui malheureusement n'est plus une priorité ou en tout cas qui n'est plus dans la pensée de tout un chacun.

De plus, les élèves ont pu constater le maillage des administrations, au profit du public, des gens".

Virginie Reynaud-Dulaurier, élève avocate, sur le thème de la justice

"Quel agréable moment que de pouvoir partager son savoir ! Il a fallu faire preuve de créativité pour captiver les enfants, mais une fois notre Tribunal fictif constitué, chacun a pris au sérieux son rôle à tenir.

En réutilisant le scénario de cambriolage abordé la semaine précédente par les gendarmes, la spontanéité des enfants leur a permis d'être les acteurs du "mini" procès mis en place. Un aperçu ludique de la justice qui je l'espère a intéressé nos citoyens en herbe et leur a transmis certains grands principes.

Pour ma part, je n'hésiterais pas à renouveler l'expérience."

Mathilde CP

"Cela fait du bien, après l'école, de se relâcher. Et j'aime les activités."

Catherine Chauve, intervenante bénévole pour VoureyAlizé, club de loisirs créatifs

C'était une excellente expérience pour moi (et je pense qu'il en est de même pour toutes celles qui ont participé !)

C'est très gratifiant car les enfants étaient reconnaissants et adorables (surtout au cours de la séance d'aujourd'hui quand ils ont réalisé que c'était la dernière)

Merci pour tout.

Philippe Coquelet, intervenant bénévole pour Nature Evasion, club de pêche à la mouche

Ce fut très agréable de rencontrer des enfants aussi intéressés voir émerveillés pendant le montage de leur propre mouche.

Les ATSEM et agents communaux qui encadrent les groupes : Nicole, Marie, Françoise, Claire, Liliane, Rita, Stéphane, Claudine, Anne-Françoise

"Les enfants nous connaissent dans le cadre de l'école ou par notre présence dans le village. Pourtant, lorsque nous encadrons notre groupe en TAP les relations sont différentes.

Les TAP nous permettent aussi de côtoyer des enfants de tout âge. "On s'éclate" s'exclament certains".

Patrick Denys, intervenant bénévole en accompagnement pour les trajets TAP APEV, et je cite "deuxième assistant jardinier" aux côtés de Robert Lions et Claudine Chimenton



"Mon rôle consiste simplement, je parle au présent car l'activité suit son cours, à encadrer un groupe de douze élèves - quatre garçons, huit filles - en compagnie de Robert qui définit le programme de chaque séance et de Claudine qui assiste également dans le cadre de son activité professionnelle.

Même s'il est difficile de capter l'attention des participants durant 1h30 en fin de journée, ceux-ci restent, dans l'ensemble, souvent curieux et intéressés par cette discipline à la fois théorique et pratique.

En effet, après avoir exposé le déroulement de la séance, Robert les interpelle par le biais de quelques questions qui font appel à leur imagination et à leur sens pratique."

Exemples :

- Quelle est la différence entre un semis et un repiquage ?
- Peut-on repiquer un radis et semer une pomme de terre ?
- Pourquoi arroser après une plantation ou un semis ?

Il a été également question de fabriquer un nichoir pour oiseaux, en bois, (lundi pluvieux) ; les enfants ont dû faire preuve d'adresse et d'imagination afin de reconstituer les différentes pièces du puzzle suggéré par Robert.

En conclusion, je pense que cette activité suscite de l'intérêt parmi les enfants de cet âge et qu'elle mérite d'être poursuivie dans le cadre de la prochaine année scolaire. Personnellement, j'apprécie la compagnie des intervenants et reste disponible pour la suite de "cette campagne".

Les sapeurs-pompiers de Vourey, Moirans, Tullins, encadrés par Jean-Marc Reynaud-Dulaurier



La caserne de Vourey a accueilli à trois reprises les élèves de l'école. Bien que les TAP aient lieu en plein après-midi, un bon nombre de sapeurs-pompiers ont pu, avec plaisir, se rendre disponibles et offrir aux enfants un large panel d'activités. C'est ainsi qu'ont été abordés les thèmes "protéger et alerter", "gestes de premiers secours" ou encore "approche d'un foyer incendie" à travers l'utilisation de lances et d'extincteurs.

Mais ceci sans oublier la participation des pompiers de Moirans et Tullins, qui ont permis la présentation de cinq véhicules de secours, dont la grande échelle, avec la possibilité de monter dans la nacelle à 24 mètres de haut.

Un moyen pour les enfants d'être au contact d'hommes de terrain et de toucher du doigt le rôle indispensable du sapeur-pompier. Quelques pas dans ce monde du secours qui ont peut-être fait naître une vocation chez certains !

La salle des familles va bientôt voir le jour

Suite à une forte demande de la population pour la location d'une petite salle et vu le faible taux d'occupation du "bâtiment cantine", l'ancienne municipalité avait engagé et budgétisé le projet "salle des familles".

Afin que cet espace puisse recevoir un public autre que celui de la restauration scolaire, la construction d'une nouvelle cuisine était nécessaire afin de répondre aux normes d'hygiène. Le dossier a été confié au cabinet d'architecture de Pascal Mollard qui a finalisé le projet avec la nouvelle équipe municipale.

Jean-Paul Décard adjoint, Dominique Denys conseillère et Fabienne Blachot-Minassian maire ont repris le dossier en y apportant quelques modifications techniques comme la suppression d'une baie vitrée, la création d'un bar, l'ouverture d'un mur. Le choix d'utiliser la

nouvelle cuisine pour la préparation du portage des repas a également été fait.

Désormais nous pouvons vous présenter le projet final. Le dossier complet est consultable en mairie.

Les travaux débiteront mi-septembre et n'impacteront pas le service de restauration scolaire.

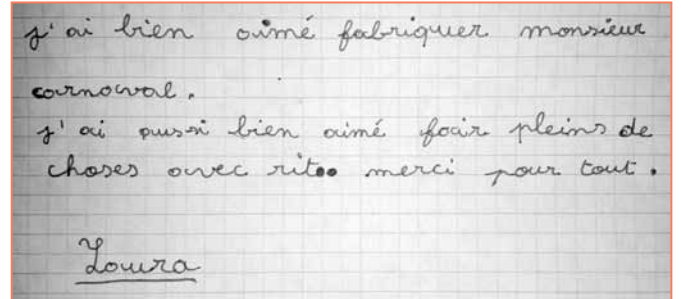
L'ouverture aux familles pourra s'effectuer au plus tard en janvier 2016, lorsque la réglementation sera définie.



Emilie Vaubon et Marie-Laure Coumes, intervenantes bénévoles APEV

"Pour l'une découverte et engagement pour l'autre partage enrichissant de sa passion pour le carnaval, auprès des enfants et des résidents de Val Marie. Tout le monde a pu trouver sa place pour travailler les matières et les couleurs... Convivialité, spontanéité et dynamisme on fait partie de notre quotidien lors de ces ateliers."

Laura, CE1 nous a écrit un petit mot pour nous confier son sentiment :



Marius, CM2 dit

"On a fait plein de choses différentes, c'est vraiment bien quand on a la chance d'être avec ses copains. J'ai adoré les pompiers".
À la question "Qu'est ce que tu n'as pas aimé ?" il répond "Rien ! même si je n'ai pas toujours choisi mon activité, en fait j'ai vraiment tout aimé"

Pour conclure

Merci à tous pour votre implication constante et vos retours qui font chaud au cœur.

Merci aux familles qui nous font confiance et appliquent les directives mises en place cette année. Certes tout n'est pas parfait et nous en sommes bien conscientes, cependant nous travaillons continuellement en tenant compte des remarques et des possibilités, à la fois techniques et budgétaires, pour avancer et vous proposer un fonctionnement amélioré l'année prochaine.

Cette première année de nouveaux rythmes scolaires est positive et même si le nombre d'enfants inscrits est en constante hausse (ce qui est contraire à l'objet de la réforme) nous avons pris beaucoup de plaisir à la mettre en place.

Rendez-vous l'année prochaine !

Alexia Coing-Belley pour la commission Affaires Scolaires

Notre histoire a maintenant un visage pour des jeunes de 98

Le samedi 28 mars au matin, Madame le maire a tenu à inviter les jeunes qui en 2014, dès leurs 16 ans, ont montré leur volonté de faire partie intégrante de notre société en s'inscrivant sur les listes de recensement citoyen. Elle a choisi de les rencontrer, d'échanger et de partager avec eux sur le thème de la résistance.

Pour cela, Monsieur Charles Repellin, ancien résistant et dernier combattant de la seconde guerre mondiale du village, a pu échanger librement avec ces jeunes qui feront cette année leur journée d'appel (en remplacement du service militaire que beaucoup ont connu).

Notre héros a conté son engagement, son entrée dans la résistance, son combat et ses blessures ; il a surtout décrit notre petit village dans cette période tourmentée qualifiant "d'attentiste" la population voureysienne comme la plupart des français, qui observaient et attendaient de voir le dénouement des opérations pour réagir.

Il a expliqué que tous ses camarades et lui-même se battaient pour la liberté de tous et que contrairement à aujourd'hui ce n'était pas une guerre de religion. Cette rencontre a permis aux jeunes de mettre un visage à leur histoire.

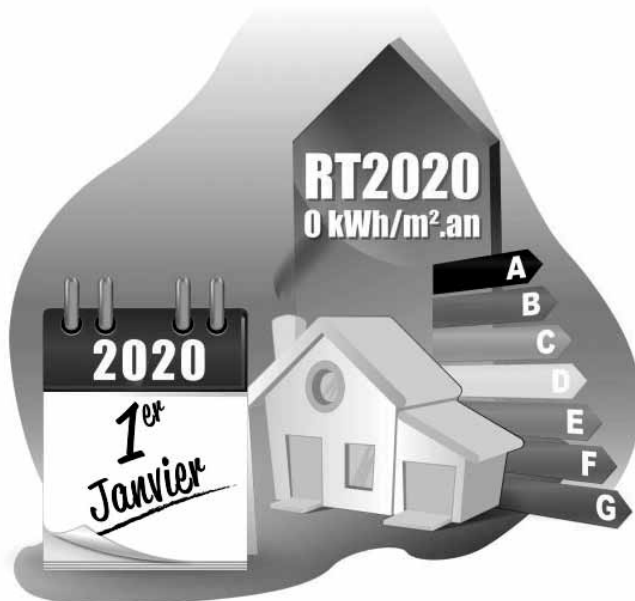
Vers la maison du futur : le label BEPOS et la RT 2020

Voilà à peine quelques mois que l'exigence de bâtiments à basse consommation (BBC) est devenu la norme de la construction immobilière, puisque la réglementation thermique RT 2012 est désormais obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2013, que se prépare déjà la prochaine réglementation thermique, la RT 2020.

Car si la RT 2012 fixe comme objectif la construction de bâtiments ayant une consommation énergétique moyenne de 50 kWh/ep/m²/an, la prochaine RT 2020 ira encore plus loin avec un objectif de baisser encore de 20 % la consommation énergétique des bâtiments !

En effet, à l'horizon de 2020, vous pourrez souhaiter la bienvenue aux Bâtiments à Énergie POSitive (BEPOS). Tous les bâtiments auront pour obligation d'avoir un bilan énergétique positif, c'est-à-dire de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

qu'à court terme, qui s'appuie sur la RT 2012 et le label Effinergie +, et constitue une première étape vers la généralisation



nement. En effet, si l'objectif à atteindre est qu'un bâtiment produise plus d'énergie qu'il n'en consomme, celui-ci doit dès à présent mettre en œuvre les moyens nécessaires à la production de cette énergie.

Quelles énergies pour la mise en œuvre du bâtiment BEPOS ?

- ▶ L'énergie solaire
- ▶ L'énergie éolienne et hydraulique
- ▶ Le bois
- ▶ La géothermie, etc...

Bref, des ressources énergétiques qui ne produisent pas de déchets ni de gaz à effet de serre, inépuisables, et qui ne mettent en danger ni l'environnement, ni la santé humaine.

Une exigence de performance thermique des bâtiments

Si la RT 2012 avait déjà mis l'accent sur la performance thermique des bâtiments, en imposant des normes d'isolation permettant d'éviter le gaspillage énergétique,

Comment cette prouesse sera-t-elle possible ? C'est ce que, dès à présent, l'association Effinergie met en œuvre avec le label BEPOS-Effinergie, comme elle l'avait fait en son temps avec le label BBC. Quelles sont les exigences de ce label BEPOS-Effinergie qui préfigure la réglementation thermique RT 2020 ?

Préparer la RT 2020 avec le label BEPOS-Effinergie

Le label BEPOS-Effinergie est un label qui vise à permettre au secteur du bâtiment de se préparer à la construction de bâtiments à énergie positive. A l'horizon de 2020, la nouvelle réglementation thermique RT 2020 rendra obligatoire la construction de ce type de bâtiments, et il est donc essentiel, dès à présent, de bien préparer les conditions de mise en œuvre de cette future réglementation thermique.

Quel est le principe de ce nouveau label ? Il est très simple à comprendre : la consommation d'énergie primaire non renouvelable entrant dans le projet de construction, à laquelle on soustrait la production d'énergie renouvelable du bâtiment doit être inférieure ou égale à un écart autorisé.

C'est un label pilote, qui n'est applicable

des bâtiments à énergie positive qui interviendra avec la RT 2020.

Les énergies renouvelables mises à l'honneur !

Si l'objectif du Label BEPOS-Effinergie, première étape vers la réglementation thermique RT 2020 est de baisser les besoins énergétiques des bâtiments de 20 % par rapport aux bâtiments estampillés RT 2012, notamment pour le chauffage, la climatisation, la ventilation, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage, on peut légitimement se demander comment il sera possible de réaliser cette prouesse !



Pour parvenir à cette exigence, le fonctionnement d'un bâtiment BEPOS devra nécessairement mettre à l'honneur les énergies renouvelables dans son fonction-

Le label BEPOS-Effinergie va encore plus loin dans cette exigence : seul un bâtiment parfaitement isolé pourra limiter au minimum sa déperdition énergétique.

A cette fin, une attention est particulièrement apportée à l'isolation, tant des murs que des surfaces vitrées des bâtiments, d'autant plus que ces dernières sont privilégiées afin de favoriser un éclairage naturel au maximum.

Vers des comportements éco-responsables

Dernière impératif pour la mise en œuvre de bâtiments BEPOS : stimuler au maximum les comportements éco-responsables, car sans eux, l'exigence des bâtiments à énergie positive ne pourra être tenue.

Il est donc essentiel de permettre une éducation des comportements individuels et collectifs, afin que, par l'adoption de gestes simples, l'humain puisse devenir un véritable acteur de la performance énergétique de ces nouveaux bâtiments.

Ainsi, le Label BEPOS-Effinergie contribue à préparer de nouveaux comportements qui favoriseront, par la suite, la transition vers les exigences de la réglementation thermique RT 2020.

L'APEV et vous

Les manifestations

Cette année, l'association des parents d'élèves a une fois de plus innové en organisant une après-midi carnaval.

Cette journée a été très festive, malgré quelques averses. Les enfants et parents ont défilé derrière M. Carnaval, dans les rues de Vourey, avant de le brûler dans le parc de Val Marie. M. Carnaval a été construit par les enfants lors d'un TAP (Temps d'Activité Périscolaire) que nous avons organisé et animé. Nous remercions très vivement les participants, et particulièrement Marie-Laure et Émilie, la direction et le personnel de Val Marie ainsi que l'équipe et le personnel municipal.

Nous vous remercions d'avoir été nombreux à répondre présents lors des goûters de veilles de vacances en achetant des crêpes ou des gâteaux.

La vente des photos de Noël et le spectacle de Noël ont remporté un vif succès. Les bénéfices réalisés ont déjà permis de financer les sorties à la médiathèque, la sortie à Voiron pour le spectacle ainsi que le sapin de Noël.

Bientôt...

Le vendredi 26 juin, ce sera la fête de l'école. Jeux, ateliers et d'autres surprises attendent petits et grands dès 15 h 00.

A 18 h 00, les enfants présenteront leur spectacle, préparé et encadré par les enseignantes. Puis ce sera le moment de se restaurer, saucisses, merguez, frites, etc.

Les futures manifestations

► **Le goûter des vacances d'été** : 3 juillet 2015

► **Le café offert lors de la rentrée scolaire** : 1^{er} septembre 2015

► **La bourse aux livres** : la date n'est pas encore définie puisque ce sera à l'automne 2015, mais vous pouvez d'ores et déjà stocker les livres que vous souhaiteriez donner. Les membres de l'APEV viendront les collecter.

Nous remercions vivement tous les parents qui se mobilisent bénévolement selon leurs disponibilités et leurs envies (un peu de temps, un peu d'énergie, un gâteau...). Si vous ne pouvez pas donner beaucoup de votre temps mais que vous avez des dons en décoration, cuisine, photographie, peinture, musique, nous serions ravis d'avoir un coup de main lors des manifestations. Nous accueillons avec joie les nouveaux parents qui voudraient s'associer à notre équipe.

Pour rappel, l'APEV est une association loi 1901 à but non lucratif qui permet de se rassembler, de se rencontrer, de se mobiliser pour permettre de récolter des fonds



pour offrir à tous les enfants, des activités supplémentaires que l'école seule ne pourrait financer. Elle a également pour mission de représenter les parents d'élèves aux conseils d'école.

Venez retrouver toutes ces informations (et bien d'autres !) sur notre site internet www.apev-vourey.org.

Vous pouvez également nous contacter par mail : contact@apev-vourey.org

Les bénévoles de l'APEV

Après l'école : paroles d'élèves

"Après l'école" le lundi en primaire

C'est une personne bénévole qui aide un enfant à faire ses devoirs, mais pas que ! Jouer, lire, dessiner, discuter font aussi partie de ce temps d'échanges qui débute à 16 h 30 et se termine à 17 h 45. Cette année, cinq élèves, du CP au CM2, ont bénéficié du dispositif d'aide.

C'est l'heure du bilan ? Laissons la parole aux enfants.

Djeda (CM1) : "Je fais mes devoirs avec Liliane pour le mardi. J'aime bien car je comprends mieux. Je peux aussi m'avancer".

Elza (CM1) : "Quand je suis fatiguée, c'est difficile pour moi de venir travailler ici, mais Josette m'explique bien les choses."

Laura (CM2) : "J'aime venir le lundi car, d'abord, vous êtes gentilles. J'ai l'impression d'un peu mieux travailler ici avec Simone, car à la maison, j'ai moins de temps et je me concentre moins bien. Le lundi j'arrive à faire mes devoirs pour le lendemain et j'arrive aussi à m'avancer pour les autres jours."

Nurriye (CP) : "J'aime bien dessiner et jouer avec Jocelyne après la lecture, la poésie et la dictée."

Steven (CE2) : "Je trouve les dames gentilles. Venir le lundi, c'est bien parce que je travaille, je fais mes devoirs pour l'école. Une fois par semaine, ça suffit mais parfois, ce serait bien deux fois. Christiane m'oblige à faire attention à ce que je fais et à ce que je dis. Des fois ça m'énerve, mais bon... J'aime faire des dessins et lire des histoires avant ou après le travail."

L'association rappelle que l'aide proposée à ces enfants est complètement individualisée en primaire. Un adulte pour un enfant, c'est un duo engagé pour l'année scolaire.

Plus il y a de bénévoles, plus nombreux sont les enfants que nous pouvons inscrire.

Vous souhaitez vivre une expérience enrichissante qui vous donne le sentiment d'être vraiment utile ? C'est très agréable de travailler avec des enfants. Ils sont spontanés et ont le sourire en toute occasion. Pour devenir bénévole de l'association, il vous suffit d'être patient avec eux, motivé et/ou passionné... et surtout de nous contacter.

"Après l'école" le mercredi soir pour les collégiens et lycéens

Manon (terminale) : "Je viens au soutien pour approfondir mon anglais et peut être avoir mon Bac ! Donc merci !!!"

Philippe (seconde) : "Le soutien n'est pas seulement un endroit banal où l'on révisé, c'est un groupe où il y a de la bonne humeur et où l'on travaille avec le sourire. Cela fait plusieurs années que je viens et que je ne le regrette pas donc merci à tous et que cela continue encore quelques années."

Contacts

Catherine Blanc 06 23 81 41 54

Annette Laforme 04 76 07 70 88

Vie de la paroisse...



Vourey fait partie de la paroisse Saint Thomas de Rochebrune.

En passant par Moirans et Saint-Jean, celle-ci pousse jusqu'à Voreppe, via La Buisse et Pommiers-la-Placette. C'est un ensemble assez ramassé, comparé à d'autres paroisses de l'Isère...

Depuis la Pentecôte dernière (juin 2014), un "centre paroissial" a été mis en place à Moirans. C'est là, en effet, que se trouvent les bâtiments paroissiaux (église, salles) pouvant accueillir le plus de paroissiens ; ce sont aussi les plus accessibles. Beaucoup d'événements de la vie paroissiale ont donc lieu à Moirans, comme la messe du dimanche matin, qui y est toujours célébrée, à 10 h 30.

Les autres clochers sont aussi le lieu d'activités particulières, selon leur histoire et leur

importance. A Vourey, nous maintenons le choix d'une proximité pour la catéchèse. Il y a longtemps que celle-ci est proposée aux enfants voureyens. Nous mettrons en œuvre ce que nous pouvons pour qu'elle ait toujours lieu. L'enjeu étant, pour cela, de relier vos familles à l'ensemble de la vie de la paroisse. Si les messes et autres temps de rencontre sont moins fréquents à Vourey, il n'y a pas bien loin pour s'y rendre !

La paroisse n'est donc pas gigantesque. Mais, du fait des changements qui s'opèrent dans notre monde moderne, il importe de sortir de nos habitudes pour donner une nouvelle figure à notre communauté. Au besoin constant de proximité s'adjoint la nécessité d'un rassemblement. Notre unité autour de l'Évangile est signe de la Joie qui nous habite !

P. Emmanuel Decaux, curé

09 54 27 39 02
emmanueldecaux@gmail.com

Les Pintades à Marseille



C'est un magnifique ciel bleu qui nous a accueilli à notre arrivée à Marseille ce samedi 2 mai.

Un petit week-end riche en visites. L'incontournable MucEM et le fort Saint-Jean ont précédé un tour de bateau dans les canques.

Un vrai moment de retrouvailles et de partage pendant lequel nous avons piailé à foison avec comme un avant goût de vacances. Une pause à laquelle nous souhaitions associer nos conjoints sans qui l'installation de la bourse aux jouets ne serait pas aussi accessible. Ils nous soutiennent dans nos projets et nous permettent d'être opérationnelles en un temps record.

Cette parenthèse, financée en partie grâce

aux recettes de la bourse, était aussi l'occasion de faire le point sur notre engagement aux côtés de Timéo, ce petit garçon atteint d'holoprosencéphalie.

Timéo a besoin de soins et d'une prise en charge médicale importante. Après avoir rencontré ses parents lors d'une soirée riche en émotions, nous avons convenu de reverser une somme qui va les aider à investir dans un siège auto évolutif, fabriqué sur mesure par un ergothérapeute.

Ce siège est en cours de fabrication actuellement et nous espérons vivement que notre maigre contribution leur apportera à tous, le soulagement tant attendu.

Plus d'infos <https://www.facebook.com/universdetimeo>

Jû jutsu Défense de Vourey



Le club de Ju jutsu Défense de Vourey a débuté ses cours le 5 mars 2015 et compte une quinzaine de licenciés.

Le Ju jutsu Défense consiste à trouver toutes les parades possibles lors d'agressions physiques (avec ou sans arme) ou agressions verbales.

La première des parades et d'essayer de raisonner l'agresseur, d'éviter le conflit.

La préservation de l'intégrité physique est primordiale

Si l'affrontement est inévitable, le Ju jutsu Défense vous apprend à maîtriser un adversaire.

Vous apprendrez à vous maîtriser et à avoir confiance en vous avec la pratique de cet art martial. Et également à gérer votre stress et votre environnement au quotidien.

Seule l'efficacité des techniques est recherchée. Le Ju jutsu Défense s'inspire de principes simples qui ne demandent aucun effort et sont adaptés à chacun. Un minimum de travail et d'implication est nécessaire.

En cours d'année, nous proposons des stages à thèmes :

- ▶ stage destiné à un public féminin
- ▶ une initiation au Ju jutsu Défense pour tous (à partir de 15 ans)
- ▶ travail sur les points vitaux
- ▶ stages de gi gong

Ainsi que des échanges avec d'autres clubs pour plus d'enrichissement tant au niveau technique que personnel.

Les cours ont lieu le jeudi de 18h30 à 20h, salle de l'Olon (à côté du gymnase municipal).

Renseignements : M. Michel Scaccialupi au 04 76 35 51 29
scaccialupimichel.blogspot.fr



Tennis Groupe de Vourey

Un club de tennis tout neuf !!!

Depuis le 1^{er} mars 2015, le TGV a pris un nouveau départ. Suite à une assemblée générale extraordinaire, un nouveau bureau a été élu. Cette nouvelle équipe est pleine d'énergie et tient à rendre le club plus transparent dans sa gestion et plus convivial dans son fonctionnement. Pari gagné !

En quelques mois, ce nouveau bureau a pu organiser dans la précipitation le traditionnel pucier du tennis. Grâce à la participation de nombre d'adhérents et de sympathisants, les choses se sont merveilleusement bien déroulées !

Il y a eu tellement de monde pour venir installer la salle le vendredi soir et ranger le dimanche soir que nous avons battu des records de rapidité ! Les "anciens" du club, pionniers du pucier n'en sont pas revenus !

Dans la journée du dimanche aussi, nous avons pu compter sur le soutien d'un grand nombre de personnes, et ce, dès 4h du matin ! Encore merci à tous !

L'équipe "seniors hommes" s'est associée à ce renouveau en signant ses premières victoires lors du championnat départemental ! Trois victoires qui les propulsent à la troisième place du classement de leur poule ! L'année prochaine, c'est sûr, ils gagnent leur poule et accèdent à la suite de la compétition ! Bravo à tous !

Et pour repartir du bon pied, le 9 mai dernier fut une grande journée de rangement du club house : déchetterie, travaux, nettoyage et rangement de l'intérieur, désherbage autour des cours... encore une fois, un grand nombre de personnes se sont mobilisées et la journée a été ponctuée par un barbecue géant fort sympathique ! Dur labeur dont nous sommes tous fiers et excellente journée !

Le 30 mai, a eu lieu une grande manifestation qui a permis de faire découvrir le tennis à de nombreuses personnes et de passer une excellente après-midi. Enfin, nous concluons l'année par l'organisation d'un tournoi amical qui débutera le 5 juin. Venez nombreux vous amuser sur les cours : hommes, femmes et paires parent/enfant sont les bienvenus, même non adhérents au tennis ! Nous terminerons le tournoi le 3 juillet prochain par les finales de chaque catégorie et un grand apéritif festif !

Le nouveau bureau

● Rentrée des associations : une première édition ambitieuse !

● Sport, culture, loisir, solidarité... Les Voureysiens vont pouvoir découvrir les activités proposées par les associations locales lors de la première édition de la Rentrée des associations.

● Cette manifestation, organisée par la commission Animation, a pour but de faire connaître les activités des nombreuses associations. Le public pourra ainsi s'informer et s'inscrire pour une année pleine d'activités.

● Un stand d'échange d'idées permettra aux habitants porteurs d'un projet sur la commune de partager leurs réflexions avec les élus mais aussi avec d'autres Voureysiens. Une façon d'agréger les énergies et de développer les idées novatrices.

● Prévue pour le samedi 5 septembre, les modalités précises de l'organisation de cette journée restent encore à être affinées. Surveillez vos supports interactifs : site internet, panneau lumineux pour ne pas louper ce rendez-vous qui promet d'être enrichissant.

● Lieu et horaires non déterminés à ce jour.

Vourey-Sports

Les beaux jours sont revenus, la saison 2014-2015 est terminée, il est temps pour Vourey-Sports de préparer la saison 2015-2016.

Un projet sportif ambitieux pour les féminines

Vourey-Sports met en place un projet sportif à trois ans pour les féminines en maintenant une équipe seniors à 11 et en engageant une équipe U18 à 8. A partir de ce groupe, Vourey-Sports ambitionne sur les trois prochaines saisons une remontée en ligue pour les seniors à 11 et le développement de la formation pour les jeunes à partir des U13 (les U18 féminines concernent l'ensemble des filles entre 12 et 18 ans).

A la tête de ce groupe Valérie Giroud et Franck Fiorese, actuels coach de l'équipe à 11, pourront compter sur Philippe Chaffard (diplômé I2). Pour les plus jeunes, Chrystèle "Boo!" Borella, actuelle gardienne de l'équipe à 11, encadrera l'équipe à 8.

Pour la petite histoire, l'équipe à 11 termine à la deuxième place du championnat d'excellence, derrière les intouchables du GF38. Bravo les filles !!!

Un nouveau coach pour les seniors masculins

Djamel a pris la décision de ne plus encadrer le groupe senior au terme de cette saison. Vourey-Sports a donc activé ses réseaux afin de lui trouver un remplaçant, et Jean-Luc Cholot devrait venir prendre en main ce groupe pour les prochaines sai-

sons. Il sera secondé par Maxime Boutou. Nous finalisons l'encadrement notamment pour l'équipe réserve à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais les deux équipes à 11 auront au minimum quatre coachs pour la saison prochaine.

Rappelons que Jean-Luc connaît très bien le club puisqu'il a entraîné les seniors pendant cinq ans il y a quelques années, les emmenant de 2^e division en promotion d'excellence.

Et les jeunes dans tout ça ?

L'encadrement de l'école de foot (des U6 aux U13) n'est pas tout à fait finalisé à l'heure où nous écrivons cet article mais l'ensemble des catégories (U7, U9, U11 et U13) aura son organisation.

Les U15 et les U17 seront dans une entente

avec les clubs de Tullins et de Saint-Quentin (entente en cours de finalisation). Cette entente permettra à l'ensemble de nos jeunes de jouer.

Agenda des semaines à venir

► L'assemblée générale du club se tiendra le vendredi 12 juin 2015 à partir de 18 h 30 à l'espace Jean-Roybon, dans l'ancienne salle du conseil. Elle sera suivie du traditionnel barbecue pour partager un moment ensemble.

► Les dates de reprises n'ont pas encore été actées et seront disponibles sur le site internet (www.vourey-sports.fr).

► Le samedi 5 septembre aura lieu le tournoi féminin

► Le vendredi 11 septembre aura lieu le challenge Christophe Schweitzer en vétérans



Volleyvou

Volleyball loisir à Vourey

Cette saison nous avons participé à un championnat loisir : cinq équipes, celles de Moirans, Coublevie, La Côte-Saint-André, Le Grand-Lemps et Nous. Nos parties se sont disputées en aller-retour.

Le championnat fut étalé de novembre 2014 à début avril 2015.

Cela a apporté un grain de folie et de motivation dans notre groupe. Nous avons pu rencontrer d'autres équipes surtout en après match. Si la "gagne" se manifeste toujours un peu (championnat oblige) la bonne ambiance l'a largement emporté et l'esprit loisir cher à notre club, s'avère être notre marque de fabrique.

Le bilan : quatre victoires et quatre défaites, deux défaites à domicile et deux victoires en déplacement.

Positif pour une première année avec de chouettes rencontres à la clé.

• Pioupiou de Vourey

• Les Pioupiou, association d'assistantes maternelles, se réunit le jeudi matin salle du foyer logement de 8 h 30 à 11 h 30, également pendant les vacances scolaires.

• A partir de la rentrée de septembre 2015, nos temps collectifs se dérouleront le mardi matin de 8 h 30 à 11 h 30.

• Depuis notre création fin 2013, nous avons eu à cœur de nous professionnaliser d'avantage: ainsi une assistante maternelle a obtenu en 2014 son CAP petite enfance et une deuxième, le passe cette année. En juin, trois de nos collègues complètent leur formation initiale.

• Être assistant(e) maternel(le) est un vrai métier !

• Grâce à nos manifestations, nous pouvons subvenir à nos dépenses en équipement et petites fêtes pour les enfants. Nous vous remercions de votre participation lors de nos opérations vente de raviolis et nous vous attendons encore nombreux pour celle d'octobre.

• Les bénéfices réalisés ont vocation à financer uniquement des projets pour notre associa-

tion.

Nous tenions également à remercier les généreux parents qui nous ont fait don d'un parc enfant pour sécuriser nos plus petits. A ce sujet, si vous avez des tapis d'éveil dont vous n'avez plus l'utilité, sachez que les Pioupiou en feraient bon usage. Pour cela vous pouvez contacter Mme Sylvie Mérieux au 04 76 65 10 12.

Pensez à consulter notre site internet pour vos démarches de recherche d'assistantes maternelles pour la rentrée scolaire 2015/2016. Vous y trouverez les disponibilités actuelles et futures des assistantes maternelles membres de notre association, ainsi que des idées d'activités, un modèle de contrat et la convention collective. www.pioupiou-vourey.fr

Pour conclure une citation de Lamartine, appropriée à la période estivale qui permet aux parents de profiter davantage du temps passé avec les enfants :

"Ô temps, suspends ton vol ! Et vous, heures propices, suspendez votre cours ! Laissez-nous savourer les rapides délices, des plus beaux de nos jours !" Lac, Méditation XIV (1820)



La Compagnie des Z'amuz'gueule peaufine actuellement sa petite dernière. Conçue avec beaucoup d'amour, de camaraderie, d'humour et de franches rigolades...

Nous parlons, bien sûr, de leur dernière pièce de théâtre ! "La nuit des Dupes". Cette comédie est divinement drôle voire hilarante, décalée et insolite... Ils ont hâte de nous la présenter et la partager entre Voureysiens.

Surveillez bien les différents supports de communication, site internet de la commune, panneau lumineux, afin de ne pas louper ce prochain rendez-vous !

Calendrier des manifestations (juin à septembre 2015)

Juin	Vendredi 5	Début tournoi non homologué tennis (espace Jean-Roybon)	TGV
	Dimanche 7	Expo vente (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Vendredi 12	Assemblée générale (salle de l'Olon)	Vourey-Sports Football
	Samedi 13 Dimanche 14	Fête annuelle de la maison de retraite	Val Marie
	Dimanche 14	Challenge Roger Perrier (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
	Vendredi 19 au dimanche 21	Vogue (parc municipal)	Comité des Fêtes
	Vendredi 26	Fête des écoles (espace Jean-Roybon)	APEV
		Spectacle de fin d'année (espace Jean-Roybon)	Ecoles
	Samedi 27	Petites matinées "le livre coup de cœur" (salle de la Galise)	Mairie et Catherine Blanc
Lundi 29	Pique-nique yoga (espace Jean-Roybon)	Yoga	
Juillet	Vendredi 3	Goûter des vacances (devant l'école)	APEV
	6, 7, 8 et 10	Stage tennis	TGV
	Jeudi 9	Concours des vétérans (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
	Dimanche 26	Concours mixte (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
Août	Vendredi 21	Journée du retraité (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 22	Challenge de la municipalité	La Boule voureysienne
	Mardi 25	Don du sang (espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
	24, 26, 27 et 28	Stage tennis	TGV
	Vendredi 28	Assemblée générale (salle de l'Olon)	Sports Alpes Evasion
Septembre	Samedi 5	Tournoi féminin (espace Jean-Roybon)	Vourey-Sports Football
		Rentrée des associations (lieu à définir)	Commission Animation Vie associative
	Lundi 7	Reunion inter-associations salles + planning (salle du conseil)	
	Vendredi 11	Tournoi des vétérans (espace Jean-Roybon)	Amicale des vétérans Vourey-Sports
	Samedi 19	Challenge Fornoni (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer.

Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA